

---

**AO-XXX RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171)**

---

**LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. L'annexe « A.1 » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) est modifiée par l'ajout de l'avenue suivante à la liste des signaux d'arrêt sur les chemins publics et aux intersections de chemins publics :

« Thérèse-Lavoie-Roux, avenue intersection Champagneur, avenue »

2. Le présent règlement modifie le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) pour en faire partie intégrante;
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE XX JUIN 2023.

---

Laurent DESBOIS  
Maire de l'arrondissement

---

Me Julie DESJARDINS  
Secrétaire d'arrondissement

---

Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	02 mai 2023
Adoption du premier projet de règlement :	02 mai 2023
Adoption du règlement :	06 juin 2023

---

Dossier 1236069016

DOCUMENT ANNEXÉ À LA  
RÉSOLUTION CA23 16 XXX  
DU XX JUIN 2023